

Mémoire présenté par le

Comité de citoyens des Jardins Marie-Victorin

au Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement (BAPE)

lors de l'audience publique portant sur le

*Projet intégré de construction du boulevard
René-Lévesque et du prolongement ouest
du boulevard de Portland à Sherbrooke*

Mémoire présenté au BAPE le 14 janvier 2014

Le Comité de citoyens des Jardins Marie-Victorin a vu le jour le 4 mars 2010 suite à une rencontre de résidants du quartier mécontents de l'importante augmentation de la circulation dans le quartier causée par l'ouverture de la rue Malherbe ainsi que par la construction de maisons en rangée directement derrière les résidences de la rue Yamaska, sans zone de protection boisée.

Lors de cette même soirée, organisée par notre conseiller municipal nouvellement élu ainsi que notre comité de voisinage, on nous apprenait que la Ville de Sherbrooke avait l'intention de demander un changement de zonage pour la partie non développée de notre quartier lui permettant de construire des immeubles à logements au lieu de maisons unifamiliales isolées ou jumelées et que la construction prochaine du boulevard René-Lévesque s'accompagnerait de la construction d'immeubles de 4 à 6 logements directement sur la ligne d'arrière-lot des résidences de la portion de la rue Yamaska jouxtant le futur boulevard.

Les raisons de s'inquiéter et de s'opposer ne manquaient pas. Le comité élu ce soir-là a dès lors entrepris des démarches auprès de la Ville et les rencontres avec les hauts fonctionnaires se sont succédé, menant à des négociations fructueuses vécues dans un climat de respect mutuel.

Dans le cadre des ententes nées de ces négociations, la construction du boulevard René-Lévesque est un élément majeur. D'abord, comme mentionné par la Ville lors de la première partie de l'audience publique, plusieurs éléments découlant des pourparlers entre la ville et notre comité permettront de diminuer au maximum les impacts négatifs qu'apporte l'arrivée d'un boulevard à proximité d'un quartier résidentiel : préservation d'un boisé d'une largeur variant de 45 à 59 mètres, reboisement des zones clairsemées (déjà effectué), aménagement d'un talus le long de la ligne d'emprise du boulevard.

Mais la raison principale de souhaiter l'arrivée dans les plus brefs délais du boulevard René-Lévesque, c'est l'impact qu'il aura sur la circulation dans notre quartier. En effet, dans nos ententes avec la Ville, la construction d'une nouvelle rue, la rue Mégantic, a permis de ramener à un niveau acceptable la circulation dans le cœur de notre quartier, en particulier aux abords du parc. Par contre, cette nouvelle rue offrant un lien beaucoup plus direct vers le boulevard Industriel, la quantité de véhicules qui empruntent maintenant notre quartier s'est considérablement accrue : près de 4 000 véhicules par jour transitent désormais par chez nous. Les automobilistes ont eu tôt fait d'adopter ce circuit, au plus grand détriment des résidants de notre quartier habitant le long de ce trajet ainsi que de ceux des rues Malherbe, Mancini et Marcel-Marcotte, juste de l'autre côté de chez nous.

À voir la vitesse avec laquelle les automobilistes ont su détecter le raccourci passant par chez nous, nous n'avons aucun doute que l'arrivée du boulevard René-Lévesque, avec ses différents accès, attirera de nombreux automobilistes qui y trouveront leur compte.

D'un point de vue environnemental, voici quelques arguments qui militent en faveur de la construction du boulevard René-Lévesque. D'abord, l'arrivée d'une piste multifonctionnelle sécuritaire et efficace ne peut être qu'une bonne nouvelle : lorsque les infrastructures existent et sont conviviales, les usagers les utilisent. Rappelons-nous le débat autour de l'aménagement de la promenade autour du Lac des Nations : c'est exagéré, c'est pas nécessaire, c'est au-dessus de nos moyens. Aujourd'hui, on peut affirmer qu'on n'a plus les moyens de s'en passer ! Sherbrooke est plus belle, plus vivante et plus en santé depuis son arrivée.

Ensuite, la desserte du boulevard par le transport en commun viendra pallier la pauvreté de l'offre de service dans notre quartier. Il faut être convaincu ou mal pris pour persévérer dans l'utilisation du transport en commun chez nous. Pourtant, il existe un partenariat génial entre la Société de transport de Sherbrooke, le cégep et l'université qui permet aux étudiants d'utiliser à volonté le transport en commun, les droits étant inclus dans leurs frais de scolarité. Notre quartier étant composé en grande partie de familles avec enfants, nombreux sont les jeunes qui goûtent au transport en commun à leur arrivée au cégep. Malheureusement, l'expérience n'étant pas particulièrement heureuse, plusieurs d'entre eux songent à s'acheter une voiture le plus tôt possible. On peut espérer qu'avec un service amélioré, l'expérience sera plus positive et que des habitudes de transport autres que l'automobile perdureront au-delà des études.

À propos de l'autre portion du projet, soit le prolongement du boulevard de Portland, le principal intérêt pour notre quartier tient au fait qu'il s'agit d'un projet intégré, c'est-à-dire que le prolongement du boulevard de Portland est une condition *sine qua non* à la construction du boulevard René-Lévesque. Malgré le fait que notre comité n'a pas d'expertise particulière en environnement, nous avons voulu faire nos devoirs correctement. Nous avons suivi avec intérêt toutes les étapes du projet, avons assisté aux consultations publiques et écouté avec attention la première partie de la présente audience publique, sur place ou par consultation des transcriptions ou des webdiffusions vidéo. Les informations données par la Ville, soit lors de la présentation ou par les réponses apportées aux questions des participants ou des commissaires, ont fini de nous convaincre que cette dernière, à travers le travail et l'expertise de ses fonctionnaires, a traité ce projet avec tous les égards qu'il méritait.

La seule préoccupation qu'il nous reste suite à cette audience, c'est que le financement de la partie René-Lévesque du projet n'est toujours pas assuré, contrairement à celui du

prolongement de Portland. Donc, suite aux recommandations du BAPE, la Ville sera prête à procéder immédiatement au prolongement du boulevard de Portland et notre inquiétude réside dans le fait qu'il est possible que cette nouvelle voie, sans la portion René-Lévesque, risque d'augmenter le nombre de véhicules qui voudront transiter par chez nous, ce qui rendrait la situation tout à fait inacceptable pour les citoyens concernés de notre quartier.

En terminant, nous voulons souligner que nous avons apprécié tout l'exercice entourant cette audience publique. Il s'agissait d'une première expérience pour notre comité et nous trouvons rassurant de voir tant d'expertise mise au service de l'environnement. Quelles que soient les recommandations découlant de cette commission d'enquête, elles seront le résultat d'une étude approfondie du projet, ça ne fait aucun doute.



Céline Fouquet

Au nom des membres élus du Comité de citoyens des Jardins Marie-Victorin,

Alain Perreault
Gilles Samson
Céline Fouquet